

## NOTE SYNTHETIQUE BUDGET PRIMITIF 2017

Les dispositions prévues par la loi NOTRe relatives à la publicité des budgets et des comptes obligent les communes de plus de 3 500 habitants à joindre à leur budget et compte administratif une « note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles » de ces documents. (cf. l'article 107).

**Hôtel de Ville**

Place de la Liberté  
83210 LA FARLÈDE  
Tél. : 04 94 27 85 85  
Fax : 04 94 27 85 70  
mairie@lafarlede.fr  
www.lafarlede.fr

**D<sup>r</sup> Raymond Abrines**  
MAIRE DE LA FARLÈDE

\*\*\*\*\*

### RECAPITULATIF GLOBAL DES BUDGETS 2017

	Fonctionnement	Investissement	Total
<b>Budget principal</b>	<b>9 707 947.00</b>	<b>8 735 606,61</b>	<b>18 443 553.61</b>
Service des Eaux	164 142.00	1 784 652.34	<b>1 948 794.34</b>
Service de l'assainissement	75 000.00	853 938.17	<b>928 938.17</b>
Cimetière	148 565.00	117 685.66	<b>266 250.66</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>10 095 654.00</b>	<b>11 491 882.78</b>	<b>21 587 536.78</b>
<b>Total des recettes</b>	<b>10 098 847.92</b>	<b>9 931 671.17</b>	<b>20 030 519.09</b>
- Excédent ou Déficit budgétaire	- 3 193.92	1 560 211.61	<b>1 557 017.69</b>

Les budgets 2017 ont été dressés avec intégration des résultats 2016 constatés par anticipation, c'est-à-dire avant l'adoption du compte administratif et du compte de gestion 2016.

### BUDGET PRINCIPAL 2017

Ce budget a été établi avec la volonté de maîtriser les dépenses réelles de fonctionnement, 8 140 024.00 € en 2017, contre 8 207 809.36 € en 2016, sans dégrader le niveau et la qualité des services. Il a été équilibré au terme d'arbitrages objectifs dans un souci d'équité des différentes demandes budgétaires des services.

**Données synthétiques sur la situation financière de la commune**

La population totale de LA FARLEDE : source INSEE

2013	2014	2015	2016	2017
8426 hab.	8720 hab.	8799 hab.	8838 hab.	8870 hab.

**L'analyse des ratios de LA FARLEDE :**

La population DGF de LA FARLEDE : Pour 2017 c'est une prévision.

2013	2014	2015	2016	2017
8525 hab.	8821 hab.	8903 hab.	8922 hab.	8954 hab.

1. **Dépenses réelles de fonctionnement (DRF) / population DGF :**

2013	2014	2015	2016	2017
926.86 €	918.57 €	906.63 €	919.95 €	885.21€



1. Dépenses réelles de fonctionnement (DRF) / population DGF :

2013	2014	2015	2016	2017
926.86 €	918.57 €	906.63 €	919.95 €	885.21€

2. Recettes réelles de fonctionnement (RRF) / population DGF :

2013	2014	2015	2016	2017
1125.62 €	1094.27 €	1074.13 €	1067.94 €	1064.88 €

Ces 2 ratios, permettent de constater que les RRF restent supérieures aux DRF.

3. Produits des impositions directes / population DGF :

2013	2014	2015	2016	2017
295.89 €	293.02 €	327.20	339.61	366.94

L'effort de participation à la réduction des déficits publics constituera pour la ville de La Farlède sur la période 2014-2017 une perte d'environ 1.2 millions d'euros. Souhaitant poursuivre son programme, la Ville a décidé d'augmenter les taux des taxes directes locales. Néanmoins, la fiscalité reste avantageuse à La Farlède, en comparaison des taux appliqués sur l'ensemble du département. Une augmentation de la fiscalité locale de 7.612 % a donc été votée, portant la taxe d'habitation de 8.98 % à 9.75 %, le foncier bâti de 16.50 % à 17.70 % et le foncier non bâti restant identique 80.15 %. Cette augmentation représente un produit supplémentaire d'environ 230 000.00€

Taux d'imposition 2017 :

<input type="checkbox"/> Taxe d'habitation	9.75 %
<input type="checkbox"/> Taxe foncière sur les propriétés bâties	17.70 %
<input type="checkbox"/> Taxe foncière sur les propriétés non bâties	80.15 %

4. Dépenses d'équipement brut / population DGF :

2013	2014	2015	2016	2017
960.30 €	488.63 €	600.46 €	750.61 €	619.34 €

Ce ratio évalue l'investissement réalisé par la commune dans les infrastructures dédiées aux habitants, regroupant ainsi les dépenses liés à l'achat des terrains, à la construction de bâtiments, à l'aménagement et l'équipement de locaux, l'achat de véhicules, l'amélioration de la voirie, de l'éclairage public, etc.

5. Encours de la dette / population DGF :

2013	2014	2015	2016	2017
340.30 €	556.79 €	513.25 €	416.13 €	283.73

Il convient de noter que ce ratio reste inférieur à la moyenne départementale, qui est de 805.00 € par habitant en 2015.

6. DGF (dotation globale de fonctionnement) / population DGF :

2013	2014	2015	2016	2017
118.20 €	109.43 €	86.70 €	68.49 €	53.61 €

Ce ratio confirme une baisse tendancielle du niveau de la DGF par habitant et donc un niveau de financement de l'Etat à l'habitant de plus en plus faible.

7. Dépenses du personnel / Dépenses réelles de fonctionnement

2013	2014	2015	2016	2017
57.38 %	58.07 %	60.06 %	60.00 %	60.95 %

Ce ratio augmente tous les ans, mais de façon maîtrisée. Il mesure la charge du personnel de la collectivité, c'est un coefficient de rigidité car c'est la part de la dépense incompressible quelle que soit la population de la collectivité.

En conclusion, nous pouvons dire que malgré la baisse des dotations de l'Etat, la commune maintient son autofinancement qu'il soit brut ou net. Comme indiqué ci-dessus la dette reste très faible et nettement en dessous de la moyenne départementale, régionale et nationale. Tout cela dénote une gestion rigoureuse des deniers publics en particulier sur les chapitres 011 (charges à caractère général) et 012 (frais de personnel, hors augmentation de l'assurance du personnel), pour celui-ci en 2017 + 0.7476 %, en 2016 + 1 %

### **BUDGET SERVICE DES EAUX 2017**

La section d'exploitation s'équilibre à 164 142.00 €  
Le virement prévu à l'investissement est de : 126 991.00 €

La section d'investissement s'équilibre à 1 784 652.34 €

Ce budget sera transféré à la Communauté de communes de la Vallée du Gapeau en 2020.

Le montant de l'excédent cumulé actuel (1 623 510.34 €) et à venir doit permettre de financer les investissements nécessaire jusqu'à cette date.

### **BUDGET SERVICE ASSAINISSEMENT 2017**

La section d'exploitation s'équilibre à 75 000.00 €  
Le virement prévu à l'investissement est de : 57 178.00 €

La section d'investissement s'équilibre à 853 138.17 €

Ce budget sera transféré à la Communauté de communes de la Vallée du Gapeau en 2018.

Le montant de l'excédent cumulé actuel (789 065.53 €) et à venir doit permettre de financer les investissements nécessaire jusqu'à cette date.

### **BUDGET CIMETIERE 2017**

Ce budget suit simplement les achats et ventes de caveaux.

Pour 2016 le résultat de fonctionnement est déficitaire : 3 193.92 €, il a été repris de manière anticipé, et, obligatoirement en dépenses de la section d'exploitation.

La section d'exploitation s'équilibre à 151 758.92 €  
Pas de virement à la section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à 117 685.66 €

STOCK DE CAVEAUX AU 31/12/2016 :

6 places : 7  
4 places : 3  
2 places : 4  
1 place : 8

Il est prévu pour 2017 l'achat de 20 caveaux de 2 places et 20 caveaux de 4 places.